

Ceinture fléchée

<https://collections.pacmusee.qc.ca/objets/ceinture-flechee-2021-007-016/>

Collections / ceinture fléchée



Licence CC BY-NC-ND 4.0

Ceinture fléchée à motifs d'éclairs, en laine multicolore. Elle est particulièrement longue et large. Elle dispose de 14 corridors. Certaines de ses couleurs semblent provenir de teintures synthétiques.

Numéro d'accession 2021.07.16

Date 1899 an

Matériaux fibre, laine

Technique tressé

Dimensions 21,5 x 212 cm

Contexte historique

Par sa longueur et son nombre important de corridors (rangs de couleurs, comptés à partir du centre), cette ceinture est particulièrement imposante : souvent, la taille d'une ceinture fléchée reflète le prestige de son porteur. Aussi, plus une ceinture est large et longue, plus son coût est élevé.

Les ceintures fléchées, créées par les Canadiens français dans la 2e moitié 18e siècle, deviennent un symbole culturel au Québec. Le standard de l'Assomption, progressivement établi au début du 19e siècle, est employé comme objet d'échange avec certaines nations autochtones lors de la traite des fourrures. Bien que les motifs de la pièce ci-contre correspondent à ces standards, certaines couleurs diffèrent. De fait, un corridor est bleu turquoise : il s'agit probablement d'une teinture synthétique. Ces dernières remplacent progressivement les teintures naturelles à la fin du siècle.

Après 1880, la fabrication artisanale des ceintures fléchées diminue. Des imitations sont notamment produites à grande échelle en Angleterre. Aussi, le commerce des fourrures, qui utilisait les ceintures artisanales comme objet d'échange avec les Autochtones, décline.

Les ceintures fléchées reflètent une identité pluriculturelle. Bien que difficilement datables, elles nous renseignent sur l'histoire culturelle de plusieurs territoires et les relations socio-économiques qui les lient.

© Collection Pointe-à-Callière, don de Luc Émond, 2021.007.016

Photo de Louis-Etienne Dore